# Bordereau des pièces

## Pièce n°1

Rapport de présentation

## Pièce n°2

Projet d'Aménagement et de Développement Durable

## Pièce n°3

Orientations d'Aménagement

## Pièce n°4

Règlement

4.a Annexe : Cahier des Recommandations Architecturales et Paysagères

## Pièce n°5

Zonage

5.a Plan d'ensemble au 1/7500e

5.b Plan de secteur au 1/2500<sup>e</sup>: Centre Bourg, La Vie Neuve, Le Grand Essart

5.c Plan de secteur au 1/2500<sup>e</sup>: Montépile, Les Moulins, Flumen

5.d Plan de secteur au 1/2500<sup>e</sup>: Hameau du Manon

5.e Plan de secteur au 1/2500<sup>e</sup>: Les Eterpets, Les Selmembergs, La Combe Richet

5.f Cahier des emplacements réservés

#### Annexes

### Annexe 1

Etude Loi Montagne - Août 2009

#### Annexe 2

Annexes sanitaires

2.a Plan des réseaux d'eau potable

2.b Plan des réseaux d'assainissement

#### Annexe 3

Servitudes d'Utilité Publique

3.a Plan des Servitudes d'Utilité Publique au 1/7500e

3.b Recueil des Servitudes d'Utilité Publique

#### Annexe 4

Bois et forêts soumis au régime forestier

#### Annexe 5

Périmètre du Droit de Préemption